

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bruyant, 20 novembre 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bruyant, 20 novembre 1872

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Bruyant](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin explique à Bruyant, agent voyer en chef du département de l'Aisne, que pendant l'occupation prussienne, la municipalité de Guise a occupé les ouvriers à extraire des cailloux pour le revêtement des routes, mais que ces matériaux sont restés sans emploi. Il lui demande comment en tirer parti. Godin désire également que Bruyant autorise l'agent voyer demeurant à Guise à faire les études et devis que lui confierait la commune.

NotesLieu de rédaction : l'adresse 28, rue des Réservoirs figure sous la signature de Godin.

Mots-clés

[Construction](#)

Événements cités[Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation3 p. (288r, 289r, 290v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 01/06/2024

Versailles 20 7^{me} 78.

Monsieur Prayant,
Agent-Voyer en chef du
Département de l'Orléans.

Monsieur,

Je viens vous prier de rendre
deux services à la ville de Guise.
services dont personnellement
je vous serai obligé.

Pendant l'occupation prussienne
la ville a fait extraire une
assez grande-quantité de
cailloux propres au macadam
des routes; et cela pour
occuper les ouvriers sans travail.
Elle avait compté alors sur
sur la possibilité de les

soir acheter pour l'entretien
des chemins, et de reciter
ainsi dans une partie de
ses frais; mais jusqu'ici
cela n'a pas eu lieu, sans
que je puisse vous dire
quel en a été le motif.

En attirant votre attention
sur ce sujet, il m'a semblé
que vous pourriez peut-être
me venir en aide pour
tirer parti de ces matériaux
qui restent sans emploi.

D'un autre côté, j'ai
à vous demander si vous
ne pourriez autoriser
Monsieur l'Agent, résidant
à Guise, à joindre
les travaux que je pourrais
avoir à lui confier comme
études et devis concernant

les besoins de la commune
suff à la municipalité de
Guise de s'en entendre
de gré à gré avec lui.

Soyez assez bon pour
me répondre un mot sur
ces deux propositions et
m'en agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération.

Georges
24 rue des Rives